



PETIT CONSERVATOIRE STANISLAS DE MUSIQUE

CALENDRIER 2025-2026

- ◆ **08/09/25:** Début des cours
- ◆ **08/09/25 au 17/10/25:** Semaines 1 à 6 de cours
- ◆ **18/10/25 au 27/10/25:** Congés d'Automne
- ◆ **28/10/25 au 18/12/25:** Semaines 7 à 14 de cours
- ◆ **07/12/25 :** Récital de Noël
- ◆ **19/12/25 au 04/01/26:** Congés de Noël
- ◆ **Courant janvier 2026:** Inscription à la certification de l'école préparatoire Anna-Marie Globenski (UL)*
- ◆ **05/01/26 au 20/02/26:** Semaines 15 à 21 de cours
- ◆ **21/02/26 au 08/03/26:** Congés d'Hiver
- ◆ **09/03/26 au 17/04/26:** Semaines 22 à 27 de cours
- ◆ **20/04/26 au 24/04/26:** Semaine « OFF » et rattrapage
- ◆ **25/04/26 au 03/05/26:** Congés de Printemps
- ◆ **04/05/26 au 22/05/26:** Semaines 28 à 30 de cours et fin des cours
- ◆ **24/05/26 :** Récital de fin d'année

* Pour une certification, vous devez impérativement informer le professeur de théorie et/ou de pratique instrumentale dès le début des cours de votre intention.

POLITIQUE D'ABSENCE

Absence de l'élève à une leçon individuelle (pratique instrumentale):

2 absences par an feront l'objet d'un rattrapage . Pour cela, le parent devra prévenir le professeur d'instrument minimum 2 heures avant le cours. Sans quoi, le rattrapage ne pourra avoir lieu.

Au-delà de 2 cours d'absence par an, le professeur d'instrument n'est pas tenu de rattraper la séance manquée.

Absence de l'élève à un cours de groupe (théorie musicale + éveil musical + chorale + ensemble):

Aucun cours collectif ne pourra être rattrapé.

Absence des professeurs:

En cas d'absence du professeur, le rattrapage de la leçon d'instrument ou du cours sera effectué.

Annulation des cours:

En cas de force majeure (tempêtes, pannes, etc.) la direction du petit conservatoire assurera le rattrapage des leçons d'instruments ou des cours.